



Réviser

Le vocabulaire

Toutes les voitures sont équipées d'un ensemble de dispositif d'éclairage et de signalisation qui permettent au conducteur de voir ou d'être vu par les autres usagers de la route dans les situations de visibilité difficile ou de nuit. Pour être efficace, ces feux doivent être en bon état et bien réglés.



Les essentiels à retenir

Les feux obligatoires :

Feux de position : 2 à l'avant, 2 à l'arrière permettant d'être vu. Ils doivent être **visibles à 150 mètres**.

Feux de croisement : 2 à l'avant doivent **éclairer à au moins 30 mètres**.

Feux de route : 2 à l'avant doivent **éclairer à au moins 100 mètres**.

Feux clignotants : 2 à l'avant, 2 à l'arrière et 2 sur le côté du véhicule. Quand on actionne les feux de détresse, tous les clignotants s'allument simultanément.

Feux de brouillard arrière : 1 obligatoire en métropole / **pas obligatoire en Polynésie**.

Feux stop : **au moins 2 à l'arrière de couleur rouge** possibilité d'un troisième qui s'allument lorsque l'on freine.

Feux de plaque d'immatriculation : 1 ou 2 à l'arrière, la plaque doit être **lisible à 20 mètres**.

Les feux facultatifs (pas obligatoires)

Feux de brouillard avant : 2, faisceaux dirigés vers le bas.

Feux diurnes : 2 à l'avant pour être vu le jour, s'allument dès qu'on met le moteur en route.

Feux de recul : au moins 1 à l'arrière de lumière blanche



Utilisation de l'avertisseur sonore :



Hors agglomération : **DE JOUR** pour **avertir de son approche** en cas de besoin. Par exemple, dans un virage, une intersection ou un tunnel étroit sans visibilité.

En agglomération : uniquement en cas de **danger immédiat** (lorsque le danger est réel et imminent). Par exemple, quand un usager quitte son stationnement et qu'il ne me voit pas.

De nuit : en cas de **nécessité absolue**. J'utilise de préférence les appels de feux de croisement ou de route pour communiquer avec les autres usagers.



Vérifier

Ai-je bien compris ?

Ex.1 Vrai ou Faux ? Cocher la bonne réponse :

- 1/ Les feux de croisement doivent avoir une portée d'éclairage d'au moins 30 mètres. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 2/ Les feux de position sont obligatoires à l'avant et à l'arrière. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 3/ Les feux de recul permettent d'éclairer la zone de recul. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 4/ Les véhicules doivent être équipés de 3 feux stop. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 5/ Mon véhicule est visible à 150 mètres grâce aux feux de route. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 6/ Les feux de plaque d'immatriculation rendent la plaque lisible à 20 mètres. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 7/ Les feux de brouillard avant sont obligatoires. **Vrai** ☐ / **Faux** ☐
- 8/ De jour, le klaxon peut être utilisé pour avertir de son approche lorsque la visibilité est mauvaise **Vrai** ☐ / **Faux** ☐



S'exercer

Je m'entraîne

Ex.2 Identifier les différents symboles ci-dessous :



• Feux de route



• Feux de brouillard arrière



• Feux de croisement



• Feux de brouillard avant



• Feux de position



S'évaluer

Je teste mes connaissances :)



Question 1 : Pour me signaler, je peux :

Klaxonner :

OUI.....A ☐

NON.....B ☐

Faire un appel lumineux :

OUI.....C ☐

NON.....D ☐



Question 2 : À l'arrière du véhicule :

Les feux stop sont de couleur :

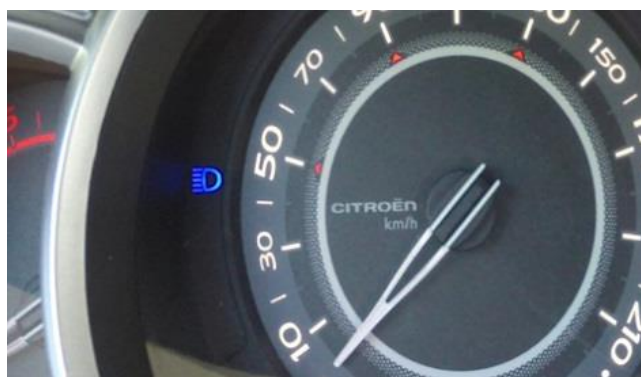
Rouge.....A ☐

Orange.....B ☐

Les feux de recul sont de couleur :

Blanc.....C ☐

Rouge.....D ☐



Question 3 : Je circule en feux de :

Croisement.....A ☐

Route.....B ☐



Question 4 : Le feux de position permettent :

De mieux voir.....A ☐

D'être mieux vu.....B ☐



Question 5 : Pour prévenir de mon approche, je peux :

Klaxonner :

OUI.....A ☐

NON.....B ☐

Faire un appel lumineux :

OUI.....C ☐

NON.....D ☐



Question 6 : Les feux de route doivent éclairer à au moins :

30 mètresA ☐

100 mètresB ☐

150 mètres.....C ☐